

# PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS 2016-06

## DU CM : REUNION du 25 novembre 2016

Le Conseil municipal s'est réuni en assemblée ordinaire à la salle de la Mairie, sous la présidence du Maire Franck BELTRAME, le vingt cinq novembre 2016, à 20 heures 30, à la Mairie de SIONVILLER.

Date de la convocation : 15.11.2016

Etaient présents : Mrs FRANCK BELTRAME, CHRISTIAN DARNOIS, JEAN PIERRE DEVOISE, JEAN LUC GRAVEL, JOSEPH JACOBS, STEPHANE KOUIDER, PATRICE MARQUIS et Mme SYLVIE CURIN.

Etaient absents : REGIS BUTLINGAIRE, ERIC ROMAC et PATRICIA MALGRAS (excusés),

Procurations données : Patricia MALGRAS à Patrice MARQUIS

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 8

Le quorum étant atteint, Mme MALGRAS Patricia a été désignée comme secrétaire de séance.

M. BELTRAME demande s'il peut rajouter quatre délibérations à l'ordre du jour. Les conseillers donnent leur accord. Ces points seront abordés en fin de réunion.

### ○ ASSAINISSEMENT : revoir convention assainissement avec CRION

#### **DELIBERATION N°19**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que la convention assainissement concernant le partage des couts a été légèrement modifiée afin que les différents éléments soient plus clairs, elle a été revue par M FRANCOIS du conseil départemental. La répartition se fera à 50-50 concernant les travaux

Le conseil municipal, après délibération accepte cette convention et donne pouvoir au Maire pour la signature.

A l'unanimité

### ○ VOIR ZONAGE

Un plan de zonage a été reçu, il s'agit de celui qui avait été initialement fait lors de la 1ere enquête. Une enquête publique sera faite à l'issu de ce choix. Ce choix délicat se fera lors d'une réunion de la commission assainissement et sera visé à un prochain CM. A l'unanimité

### ○ ECOLE : fusion du syndicat d'Arracourt avec celui de Parroy et approbation des statuts

#### **DELIBERATION N°20**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les syndicats scolaires de Parroy élargi et Arracourt ont validé la fusion des deux syndicats et donne lecture des statuts de ce nouveau syndicat.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité

**Accepte** la création du nouveau syndicat scolaire issu de la fusion du syndicat de Parroy élargi et du syndicat d'Arracourt.

**Valide** les statuts du nouveau syndicat présentés en pièce jointe et délibère favorablement.

### ○ CONS DEPARTEMENTAL : convention à viabilité hivernale 3 ans

#### **DELIBERATION N°21**

Le conseil après délibération accepte le renouvellement de la convention pour l'hiver 2015-2016 et donne pouvoir de signature au Maire. A l'unanimité.

### ○ SDAA : entrées et sorties

#### **DELIBERATION N°22**

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L5211-18 -L 5211-19 et L5211-20 du code général des collectivités territoriales qui définit les modalités d'admission et de retrait des collectivités d'un syndicat,

Vu les statuts du SDAA 54

Vu la délibération 18/2016 du SDAA 54 du 5 octobre 2016

Après avoir pris connaissance des explications fournies par Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré, décide d'accepter :

-Les demandes d'entrée dans le SDAA 54 des communes de MARTINCOURT

-Les demandes de sortie du SDAA 54 des communes de :

COYVILLER, FILLIERES, GORCY, LUPCOURT, UGNY

Décision prise à l'unanimité.

### ○ Vote des 4 taxes

#### **DELIBERATION N°23**

Le conseil après délibération décide de reconduire les taxes 2017 au même tarif que 2016.

Taxe d'habitation : 15.81%

Taxe foncier bâti : 8.19%

Taxe foncier non bâti : 19.50%

Contribution Foncière des Entreprises : 17.36%

A l'unanimité.

- **ASSAINISSEMENT : redevance collecte 2017**  
**DELIBERATION N°24**  
 Le Conseil Municipal, après délibération propose de fixer les tarifs de la façon suivante REDEVANCE COLLECTE ET ENTRETIEN DES RESEAUX : 18€ et 0.40€/m3 consommé  
 La taxe de modernisation à reverser à l'agence de l'eau pour 2017 est de 0.233€/M3  
 A l'unanimité. 10 voix pour 0 contre
  
- **TELETHON demande de subvention**  
 Le CM décide de ne pas donner suite et de privilégier les associations locales.
  
- **SYNDICAT DES EAUX D EINVILLE : adoption rpqs 2015**  
**DELIBERATION N°25**  
 Le conseil après délibération accepte le rpqs 2015 du syndicat intercommunal des eaux d'Einville au jard. A l'unanimité
  
- **TRAVAUX LOGEMENT demande réserve parlementaire**  
**DELIBERATION N°26**  
 Le conseil décide de demander à M. HUSSON une subvention au titre de la réserve parlementaire pour ces travaux.
  
- **CONVENTION DENEIGEMENT.**  
 La convention signée avec le Gaec entre les 2 villes est toujours en vigueur vu qu'elle n'a pas été dénoncée par un des 2 partis.
  
- **CONVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL ATE**  
**DELIBERATION N°27**  
 Le conseil décide de renouveler la convention ATE en souscrivant à l'option travaux.  
 Cette convention est utile pour l'assainissement  
 A l'unanimité
  
- **Questions et infos diverses :**
- **Indemnités RIFSEEP employés au 01.01.2017**  
 Les indemnités versées à tous les employés d'état sont modifiées au 01.01.2017. Une délibération sera prise prochainement après l'approbation du comité technique du centre de gestion pour en définir les modalités. Une somme sera ensuite attribuée aux différents employés par arrêté du Maire et après un entretien professionnel.

Limitation vitesse : voir si possibilité de ligne blanche afin d'éviter les doubléments dans le village ou mettre des rappels de limitation de vitesse. Ce point sera à l'ordre du jour au prochain conseil.

Meubles de cuisine : un aménagement a été vu par un conseiller prévoyant une table inox avec étagères dans notre cuisine. Cout environ 1000€. Un placard sera refait dans le local à balai.

Chemin de la goulotte : trous à reboucher

**fin de séance : 23h00**

**Liste des membres présents et signature**

<b>Franck Beltrame</b>	<b>Jean-Pierre Devoise</b>	<b>Patricia Malgras(absente)</b>
<b>Régis Butlingaire (absent)</b>	<b>Jean-Luc Gravel</b>	<b>Patrice Marquis</b>
<b>Sylvie Curin</b>	<b>Joseph Jacobs</b>	<b>Eric Romac (absent)</b>
<b>Christian Darnois</b>	<b>Stéphane Kouider</b>	

**TRANSMIS S. PREF : 28.11.2016**  
**AFFICHEE A LA PORTE DE LA**  
**MAIRIE : 28.11.2016**